

Rouen, le 20 février 2026

MONSIEUR LE PRESIDENT
SYN. ENTRE BRESLE ET YERES
Mairie
158 rue de l'Eglise
76340 REALCAMP

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

SYN. BRESLE ET YERES

Prélèvement 00305532
Unité de gestion SYN. BRESLE ET YERES (UGE 0856)
Installation VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE (TTP 000655)
Point de surveillance STATION DE TRAITEMENT (P 0000000591)
Commune VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE
Localisation exacte ROBINET EAU CHLORÉE

Prélevé le : mardi 03 février 2026 à 11h30
par : LAURINE BIGOT
Type visite : AU
Type d'eau : T1
Motif : suivi renforcé

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Type de l'analyse : 76AU

Code SISE de l'analyse : 00305592

Référence laboratoire : E.2026.1931-1

MÉTABOLITES PERTINENTS

Substance	Résultat	Limite inférieure	Limite supérieure	Référence inférieure	Référence supérieure
OXAalachlore	<0,02 µg/L		0,10		
Chloridazone desphényl	0,142 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,033 µg/L		0,10		
Flufenacet ESA	<0,005 µg/L		0,10		

MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE

Substance	Résultat	Limite inférieure	Limite supérieure	Référence inférieure	Référence supérieure
Diméthachlore OXA	<0,010 µg/L		0,10		
Flufénacet OXA	<0,005 µg/L		0,10		
Propachlore ESA	<0,005 µg/L		0,10		
Propachlore OXA	<0,005 µg/L		0,10		

MÉTABOLITES NON PERTINENTS

Substance	Résultat	Limite inférieure	Limite supérieure	Référence inférieure	Référence supérieure
ESA acetochlore	<0,010 µg/L				0,9 (VI)
OXA acetochlore	<0,010 µg/L				0,9 (VI)
ESAalachlore	<0,010 µg/L				0,9 (VI)
CGA 369873	<0,020 µg/L				0,9 (VI)
CGA 354742	<0,005 µg/L				0,9 (VI)
Diméthénamide OXA	<0,010 µg/L				0,9 (VI)
Diméthénamide ESA	<0,005 µg/L				0,9 (VI)
ESA metazachlore	<0,020 µg/L				0,9 (VI)
OXA metazachlore	<0,005 µg/L				0,9 (VI)
OXA metolachlore	<0,01 µg/L				0,9 (VI)
ESA metolachlore	<0,020 µg/L				0,9 (VI)

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00305532)

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité fixées pour la chloridazone desphényl. La concentration mesurée dans le cadre du contrôle renforcé est inférieure à la valeur sanitaire maximale de 11 µg/l définie par les autorités. L'eau peut être consommée sans restriction d'usage.

P/Le directeur général
Signé

L'ingénieur d'études sanitaires
Anne GERARD

Rouen, le 20 février 2026

MONSIEUR LE PRESIDENT
SYN. ENTRE BRESLE ET YERES
Mairie
158 rue de l'Eglise
76340 REALCAMP

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE
SYN. BRESLE ET YERES

Prélèvement 00305563
Unité de gestion SYN. BRESLE ET YERES (UGE 0856)
Installation NESLE-NORMANDEUSE 1962 (CAP 000180)
Point de surveillance EXHAURE (P 0000000902)
Commune NESLE-NORMANDEUSE
Localisation exacte ROBINET STATION

Prélevé le : mardi 17 février 2026 à 11h00
par : LAURINE BIGOT
Type visite : AU
Type d'eau : B
Motif : suivi renforcé

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Type de l'analyse : 76AU

Code SISE de l'analyse : 00305623

Référence laboratoire : E.2026.2986-1

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Paramètre	Résultat	Limite inférieure	Limite supérieure	Référence inférieure	Référence supérieure
Nitrates (en NO3)	29,7 mg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00305563)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/Le directeur général
Signé
L'ingénieur d'études sanitaires
Anne GERARD